

Contribution de M. Pierre BARROS, sénateur (CRCE-K) du Val-d'Oise, au **rapport** de la **commission d'enquête** sur les moyens mobilisés et mobilisables par l'État pour assurer la prise en compte et le respect par le groupe **TotalÉnergies** des obligations climatiques et des orientations de la politique étrangère de la France

Lors de cette commission d'enquête, TotalEnergies a tour à tour été présentée par Bruno Le Maire, Christophe Béchu ou Stéphane Séjourné comme un atout pour la France, un allié, le premier investisseur dans notre pays pour les énergies renouvelables.

C'est aussi une entreprise qui ne respecte pas les engagements climatiques internationaux pris par notre pays. La stratégie de TotalEnergies nous conduit à sortir de la trajectoire des Accords de Paris, qui visait à maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2°C au-dessus des niveaux préindustriels et de poursuivre les efforts pour limiter l'augmentation de la température à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels. TotalEnergies est actuellement engagée dans l'exploitation ou l'exploration de 23 « bombes carbonées », 23 sites susceptibles d'émettre au moins un milliard de tonnes de CO₂ durant toute leur durée de vie, alors même que l'Agence internationale de l'énergie recommande depuis 2021 de renoncer au développement de nouveaux champs pétroliers ou gaziers. Les émissions annuelles de TotalEnergies sont aussi importantes que celles de la France.

Les différentes auditions qui se sont déroulées dans le cadre de la commission d'enquête ont permis de relever différentes anomalies dans le fonctionnement de cette entreprise, notamment vis-à-vis de ses engagements environnementaux et de son rôle à l'international.

Les acteurs auditionnés ont un point de vue qui diffère selon leurs qualités. Parmi eux, il est à noter l'absence des syndicats, qui constituent pourtant des interlocuteurs clés dans la politique menée par l'entreprise, que ce soit en matière de conditions de travail, de salaires, mais également vis-à-vis des décisions portées par la direction. Les syndicats, et à travers eux les travailleurs, qu'ils soient syndiqués ou non, ont une vision étayée du fonctionnement interne de l'entreprise, avec une expertise d'usage dont la prise en compte apparaît indispensable.

Leurs connaissances et nos échanges nous ont permis d'identifier différents points problématiques selon nous et allant à l'encontre du respect des obligations climatiques du groupe TotalÉnergies.

En premier lieu, les objectifs financiers portés par le groupe s'avèrent contradictoires, voire incompatibles avec les objectifs de transition écologique affichés par le groupe (1). Lorsque des projets sont déployés en ce sens, la stratégie industrielle du groupe est aussi à rebours des questions de souveraineté indispensables à la mise en œuvre des obligations climatiques (2). Dans l'ensemble, la politique conduite par le groupe TotalÉnergies doit observer un revirement conséquent pour aboutir au respect des objectifs nationaux en matière de transition écologique (3).

1. Une vision financière incompatible avec la transition écologique

Un élément illustre bien les préoccupations du groupe TotalÉnergies : au siège du groupe, un demi-étage est réservé à la branche développement durable de l'entreprise,

quand deux étages sont dédiés à l'optimisation fiscale. Il ne s'agit pas que d'un symbole, mais bien de la traduction en m² des priorités du groupe.

TotalEnergies pourrait être beaucoup plus ambitieuse en matière de réduction des gaz à effet de serre. Le déploiement de la séquence ERC (Eviter, Réduire, Compenser) pourrait aller beaucoup plus loin. Certes, TotalEnergies fait des efforts, notamment en matière de captages de gaz à effet de serre, dioxyde de carbone comme méthane. L'entreprise pourrait néanmoins accélérer dans cette direction, en investissant massivement pour rendre ses raffineries moins énergivores. Ces opérations sont difficiles à réaliser, en raison de leur coût financier. En effet, tout investissement réalisé en matière d'amélioration de l'efficacité énergétique de ses sites industriels doit être amorti dans les 8 années suivantes. Par exemple, la chaleur issue du refroidissement du pétrole transformée pourrait être valorisée au lieu d'être perdue, en soutenant des investissements amortis dans les 10 à 15 années suivantes. Ces investissements sont refusés, pour des raisons financières, alors qu'ils auraient un intérêt majeur en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et un gain économique garanti à moyens termes.

Par ailleurs, TotalEnergies développe en dernier recours des stratégies de compensation des émissions émises (« nature-based solutions ») par ses projets dans le monde, en plantant des arbres pour stocker les gaz à effet de serre émis. L'entreprise a ainsi développé un projet de « giga-forêt » d'acacias au Congo, aussi vaste en superficie que la région parisienne. Les conséquences sont nombreuses : déplacement de population, recul des terres cultivables, perte de biodiversité, déstabilisation de modèles économiques locaux appauvrissant les populations... TotalEnergies s'appuie sur des entreprises qui lui fournissent des certifications, mais ces organismes posent question : des médias ont dénoncé le principe même de ces dernières, décernées sans suivi ni contrôle sur la santé des arbres plantés. Il n'existe aujourd'hui pas de régulation contraignante. Quelle garantie fournit TotalEnergies que la compensation soit réalisée en bonne et due forme ?

En parallèle, TotalEnergies rend d'abord des comptes à ses actionnaires, avant de s'intéresser à l'urgence climatique. La recherche continue de profits et la volonté de dégager des dividendes à l'attention des actionnaires conduisent à des choix économiques douteux. Ainsi, pour qu'un projet d'énergies renouvelables soit retenu par la direction du groupe, il faut que ce projet intègre une rentabilité d'au moins 12% annuel, ce qui écarte un certain nombre de projet plus vertueux en matière environnementale.

Ces décisions sont notamment guidées par l'entrée massive au capital de TotalEnergies de fonds de pension et d'investisseurs américains. Le poids des investisseurs américains est passé de 36 à 40% de l'actionnariat de TotalEnergies de 2022 à 2023. S'ils deviennent majoritaires, les conséquences seront importantes sur le développement des énergies renouvelables. L'entrée de l'État dans l'actionnariat de l'entreprise est dès lors primordiale de l'avis des syndicats. Cela permettrait par ailleurs d'éviter une bascule de la cotation du CAC 40 au Dow Jones, particulièrement redoutée.

En conséquence, la rémunération des actionnaires et le remboursement des banques se fait au détriment de l'investissement. Il y a dix ans, le groupe investissait environ 25 milliards d'euros par an. C'est désormais 15 milliards qui sont alloués annuellement à l'investissement. En 2022, 38% des bénéfices ont été captés par les actionnaires, 36% ont servi à rembourser les banques, et seulement 26% sont allés vers l'investissement. Le coût du capital a donc largement dépassé l'investissement.

L'exemple de l'année 2020 est édifiant : avec 5,6 milliards de bénéfice, et une promesse de rendement de 7 milliards pour les actionnaires, le groupe a fait le choix d'emprunter auprès des banques pour rémunérer les actionnaires, faisant ainsi augmenter de 3 points l'endettement de TotalEnergies.

Une entrée de l'État au capital de l'entreprise permettrait là encore de pousser TotalEnergies à aller plus loin. TotalEnergies pourrait revenir au niveau d'investissement réalisé au début des années 2010. La différence avec le niveau d'investissement actuel, environ 10 milliards d'euros, pourrait aller au développement des énergies renouvelables, afin de financer une accélération franche de leur déploiement. Actuellement, cette stratégie financière condamne le respect des obligations climatiques du groupe TotalEnergies, tout comme sa stratégie industrielle.

2. Une stratégie de délocalisation opposée aux enjeux climatiques et aux besoins de souveraineté énergétique

Le groupe TotalEnergies utilise le prétexte de la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour délocaliser, supprimer des emplois, sans pour autant mener une stratégie industrielle de décarbonation suffisante pourtant nécessaire. Depuis près de 10 ans, le PDG de TotalEnergies a mis en place un plan d'économies drastiques (« Cost Saving Plan ») pour réduire les coûts de l'entreprise dans le monde à hauteur de 7 milliards d'euros. Ainsi, l'outil industriel est en état de sous-investissement. Les investissements maintiennent le fonctionnement des sites, mais ne permettent pas de les développer pour les améliorer. L'outil industriel vieillit, tout comme les technologies utilisées, moins propres.

Dès lors, tous les 5 ans, TotalEnergies transforme les raffineries, ce qui aboutit en moyenne à la délocalisation de 38% des emplois des sites concernés. En parallèle, d'autres emplois situés à proximité des sites concernés en subissent les conséquences directes, qu'il s'agisse de commerces ou de services publics. Pour un emploi de TotalEnergies supprimé, jusqu'à 5 à 7 emplois disparaîtraient à côté. Des raffineries plus propres pourraient garantir une transition réussie entre les véhicules thermiques et les véhicules électriques. Les enjeux de décarbonation de la mobilité nécessitent de soutenir une production d'électricité pour remplir les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, les derniers véhicules thermiques vendus jusqu'en 2035 circuleront vraisemblablement jusqu'en 2050 et il est donc impératif d'investir suffisamment dans les sites de production de carburant pour assurer une autonomie énergétique.

Pourtant, pour réduire son empreinte carbone et réduire les gaz à effet de serre, la réponse du groupe TotalEnergies a été de délocaliser la production. En 15 ans, TotalEnergies a fermé trois raffineries françaises, tout en continuant d'affirmer que le groupe participe à la souveraineté énergétique de la France. Il en découle des importations plus coûteuses sur un plan environnemental, avec une production étrangère aux normes environnementales également inférieures.

Il faut toutefois relever que l'usage du pétrole comme combustible pour les moteurs thermiques pose question, y compris au sein du groupe, en ce qu'il constitue un gaspillage majeur de cette ressource limitée et polluante. Le pétrole ne peut servir durablement comme carburant des mobilités, en étant consommé, alors que des filières existent pour l'employer comme une ressource durable, dans la pétrochimie par exemple. Ces filières doivent être créées et soutenues, par des investissements à la hauteur des enjeux, avec

les formations adéquates pour les travailleuses et travailleurs concernés et déjà sur place. Nous devons refuser de dépendre des importations de plastiques américains fabriqués à base d'hydrocarbures de schiste ou en provenance de Chine, où les conditions sociales et exigences environnementales sont bien faibles. Les groupes pétroliers, qui ont réalisé des super-profits lors des dernières années, disposent de larges moyens pour financer cette ambition.

Par ailleurs, la stratégie industrielle du groupe intègre d'autres aberrations écologiques, y compris sur le territoire national et lorsqu'il s'agit de produire des énergies dites "renouvelables". En ce sens, l'unité de production d'hydrogène (SMR) de la raffinerie de Normandie rejette 700 millions de tonnes de CO₂ par an. En la vendant à Air Liquide, TotalÉnergies va produire de l'hydrogène bas carbone, alors que 540 millions de tonnes de CO₂ continueront d'être rejetées, en étant financé par de l'argent public via l'ADEME. De même, les projets de reconversion, justifiés par des impératifs liés au réchauffement climatique, s'apparentent à des opérations d'écoblanchiment. Sur le site industriel de la Mède, TotalEnergies produisait des agro-carburants, élaborés à base d'huile de palme, dont la production détruit les écosystèmes tout en menaçant les populations et la vie sauvage, avant de revoir sa copie sous la pression des syndicats et des associations de protection de l'environnement. De même, à Grandpuits, malgré l'ambition écologique affichée ici encore par TotalEnergies, le projet industriel est sans cesse modifié et ne sera pas prêt avant, au mieux, 2025. Certaines pratiques interrogent également. À la Mède, encore, le site actuel ne permet pas de calibrer totalement l'agro-gazole produit et vendu à Airbus. Il est alors envoyé en Belgique ou dans la raffinerie de Normandie par camion, pour terminer le travail. Cela augmente considérablement les émissions liées à la route, alors même que l'entreprise vante l'exemplarité de production de ses agro-carburants.

Cette stratégie industrielle combinée à la gestion financière du groupe TotalÉnergies poussent à exiger un revirement global pour atteindre une souveraineté énergétique à la hauteur des enjeux climatiques.

3. Un revirement nécessaire soutenue par une ambition publique

Relocaliser la production, tout en la diversifiant est une nécessité qui passe par des investissements majeurs. Ces investissements ne peuvent être conduits avec un simple objectif de rentabilité immédiate. Il serait opportun, à ce titre, de miser sur un acteur public, comme le réclame régulièrement le groupe CRCE-K.

En ce sens, Patrick Pouyanné, PDG du groupe TotalEnergies, n'a pas hésité à solliciter l'appui du président de la République pour limiter l'importation de batteries étrangères, tout en garantissant un investissement d'1 milliard d'euros dans le secteur. Si ces investissements sont souhaitables, le protectionnisme doit pouvoir agir comme un soutien à un secteur public, et pas seulement assurer des profits au détriment des investissements et des salariés, qui plus est pour un groupe dont la majorité des actionnaires sont des financeurs étrangers.

Plus largement, la stratégie financière du groupe doit être réorientée vers une politique tournée vers l'intérêt général, avec une production énergétique durable, et un usage différent du pétrole. Si cette visée moins rentable ne rencontre pas l'approbation des actionnaires, et pourtant indispensable pour répondre aux obligations climatiques, c'est

parce qu'elle ne peut être guidée par une logique de profits, et qu'il est impératif de construire un grand pôle public de l'énergie pour y parvenir.

Cette ambition induit le soutien à des filières, en matière de formations et d'emplois principalement, ainsi que des investissements et une production compatible avec les ressources disponibles et les besoins identifiés. Elle ne peut se faire en poursuivant les délocalisations initiées par TotalEnergies, au détriment des salariés de l'entreprise, des territoires qui les entourent, de l'environnement et de la souveraineté énergétique.